

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : MATS 1.4

Pays : Italie

Type : Anti char

Action : Chenille

Destination : Réelle

Mode de pose : Multiple



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antichar à action de chenille de forme cylindrique, en résine synthétique se caractérisant par ses 30 nervures radiales verticales.
- Le corps de la mine est de couleur vert armée, le plateau de pression est granuleux et de couleur noire.
- Cette mine est dépourvue de poignée de portage. Elle peut être posée manuellement, par moyens mécaniques ou dispersée à partir d'hélicoptère (système DAT). Elle est parfaitement étanche et peut être utilisée sous un mètre d'eau.
- Sous la mine se trouve une alvéole d'amorçage destiné à recevoir le détonateur. Elle ne doit pas être confondue avec une alvéole de piégeage. Un orifice visible sur le côté de la mine est destiné à recevoir une goupille de sécurité de couleur rouge.
- Cette mine est dotée d'un allumeur mécanique comportant un dispositif antichoc pneumatique. L'allumeur ne fonctionne que lorsqu'il y a une pression suffisante et constante.
- Ce dispositif empêche son fonctionnement intempestif lors d'une dispersion par hélicoptère ainsi que lors de tentatives de déminage par moyens mécaniques (fléaux) ou pyrotechniques classiques et particuliers (F.A.E.).
- Certains documents font état d'une possibilité de piégeage de cette mine par l'intermédiaire d'un allumeur antidéplacement fixé sous la mine.
- Dimensions : Diam. 220mm x Haut. 90mm.
- Effort de fonctionnement : 180 à 310 kg.
- Masse totale de la mine : 3,6 kg.
- Efficacité : immobilise un véhicule blindé par rupture d'une chenille.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- Lorsque la goupille de sécurité est arrachée, une soupape de sûreté, sollicitée par son ressort, est libérée. Elle est destinée à mettre l'intérieur de la mine à la pression atmosphérique. La mine est alors armée.
- Lors du passage d'un véhicule sur la mine, le plateau de pression s'abaisse entraînant une compression d'air dans la chambre supérieure. Cette pression est transmise au plateau de mise à feu à travers la membrane de percussion. Simultanément, l'air est introduit dans le diaphragme par un orifice calibré ménagé dans le disque antichoc.

- Sous l'effet de cette pression continue, le plateau de mise à feu, poussé par la membrane, tend à surmonter la résistance du ressort de percussion et à projeter le percuteur vers le détonateur. Ce mouvement est interdit par les leviers de blocage maintenus en place grâce à leur ressort antagoniste.

-Lorsque la pression d'air sur la membrane est suffisante, elle agit sur les leviers de libération du percuteur qui s'écartent permettant ainsi la percussion. Le percuteur est alors projeté sur le détonateur qui, par l'intermédiaire de la charge d'amorçage, initie la charge militaire de la mine.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

Destruction sur place:

- Placer une charge de 200g de PLANP au contact du corps (latéral) de la mine.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Conditionnement : Inconnu.

- Autre version : inconnue

Mise à jour: Janvier 2004/DFD.